



Guide des parents | Été 2026

Table des matières

Mot de bienvenue	3
Mission du camp de jour	3
Objectifs généraux	3
Effets personnels de l'enfant.....	4
Objets perdus	5
Absence de votre enfant	5
Service de garde	6
Fonctionnement.....	6
Groupes.....	7
Journée typique	7
Sorties.....	8
Piscine	9
Calendrier des activités spéciales	10
Protocole disciplinaire	11
Politique d'exclusion	11
Tremplin santé.....	12
Coordonnées.....	14

Mot de bienvenue

Chers parents,

L'équipe du camp de jour de Donnacona est heureuse de vous retrouver pour l'été 2026 et vous souhaite la bienvenue.

Ce document vous est présenté dans le but de vous informer du déroulement du Camp de jour pour l'été 2026. Si, après la lecture de ce guide, vous avez d'autres questions, voulez obtenir des précisions ou désirez nous faire part de vos commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec nous à l'adresse courriel suivante : campdejour@villededonnacona.com.

Toute l'équipe du Camp de jour de Donnacona vous souhaite un bel été!

** Veuillez prendre note que le terme « parent » est utilisé dans le but d'alléger la lecture de ce document et qu'il inclut les tuteurs, tutrices et titulaires de l'autorité parentale de l'enfant.

Mission du camp de jour

Le conseil municipal de la Ville de Donnacona mandate son Service des loisirs afin d'offrir des activités estivales structurées pour les jeunes enfants de nos citoyens dont l'âge correspond au secteur primaire de l'éducation. Ce service doit correspondre aux principales attentes des parents de la municipalité, soit que leurs enfants puissent s'amuser dans un milieu encadré, sécuritaire et dynamique.

Objectifs généraux

- Offrir un milieu avec une structure permettant un encadrement sécuritaire pour les enfants.
- Offrir un milieu inspiré d'une structure de camp de jour estival.
- Offrir une programmation et une philosophie de développement et de réalisation personnelle en tenant compte des saines habitudes de vie et des caractéristiques d'une période de vacances scolaires.
- Offrir aux enfants la possibilité de s'amuser en compagnie d'autres jeunes de son âge.
- Offrir aux enfants une programmation basée sur la qualité de l'animation et d'une thématique offrant un monde imaginaire où il sera possible de les amuser tout en véhiculant des valeurs de bases reconnues par l'ensemble de la société tel que l'honnêteté, l'entraide, etc.
- Mettre en place des services facultatifs pour la garde des enfants afin d'aider les parents travailleurs pour les périodes non couvertes par les activités de base.

Effets personnels de l'enfant

Dans le but d'assurer un bon déroulement des activités durant l'été, nous vous demandons que votre enfant ait ce matériel avec lui au camp de jour. De plus, nous vous recommandons fortement d'identifier tous les effets personnels de votre enfant.

Dans le sac à dos :

- Boîte à lunch contenant un sachet réfrigérant (Ice pack), deux collations et un diner (sans arachides et noix);
- Souliers de course ou sandales sportives;
 - **À noter** : Les crocs ou les gougounes ne sont pas considérés comme des sandales sportives. C'est donc seulement permis à la piscine ou aux jeux d'eau.
- Maillot de bain obligatoire;
- Lunettes de piscine recommandées;
- Serviette de plage;
- Sandales pour les jeux d'eau (gougounes, crocs)
- Chapeau ou casquette;
- Crème solaire;
- Chandail chaud ou coupe-vent (selon la température);
- Étui à crayons (crayons à colorier, crayon de plomb, efface, ciseaux, bâton de colle) (facultatif);
- **Bouteille d'eau**;
 - **À noter** : Il est obligatoire de fournir une bouteille d'eau à votre enfant, car les abreuvoirs ne sont pas toujours à proximité.

Tout jouet électronique, iPod, MP3 et cellulaire **sont interdits** au camp de jour.

Les fusils à eau et autres jouets à projection **sont également interdits** au camp de jour.

Les éléments de costumes à caractère violent (fusils, épée, couteau, etc.) **sont interdits** au camp de jour.

* Si votre enfant fréquente le service de garde, il est possible qu'il apporte dans son sac à dos un petit jeu qu'il pourra utiliser lors de ses moments. Ce jeu ne doit pas être d'une grande valeur et doit être identifié au nom de l'enfant. Il est toutefois important que ce jeu serve **uniquement** au service de garde.

ATTENTION

Il vous est possible de fournir un lunch chaud à votre enfant. Par contre, **cela ne peut pas être un repas congelé.**

Également, le partage d'objets personnels ne sera pas toléré au camp. Ainsi, il est important que votre enfant ait en sa possession l'ensemble du matériel énuméré ci-haut.

Objets perdus

Chaque été, nous terminons l'été avec un bac rempli d'objets perdus qui sont non identifiés et non réclamés. Il est de votre responsabilité de vérifier si votre enfant a perdu quelque chose. Lors du service de garde du matin et du soir, le responsable sortira le bac d'objets perdus à l'extérieur pour que vous puissiez vérifier si des articles appartiennent à votre enfant.

Vous pourrez également écrire à l'adresse courriel campdejour@villededonnacona.com pour signaler aux responsables la perte d'un effet personnel de votre enfant. Vous n'aurez qu'à écrire « objet perdu » comme objet du courriel et donner une brève description de l'item recherché.

Absence de votre enfant

La prise de présence des enfants s'effectue tous les matins et tous les après-midis par le moniteur du groupe. Comme les derniers étés, notre système de prise de présence est maintenant numérique et toutes les informations importantes des enfants s'y trouvent. Alors, ne vous surprenez pas si vous voyez les moniteurs sur leur téléphone lorsque vous venez porter et chercher votre enfant.

Afin d'assurer **la sécurité de votre enfant** et afin d'éviter des démarches inutiles de la part de notre équipe, il est important de **signaler l'absence** de votre enfant. Si votre enfant est absent et que son absence n'a pas été signalée préalablement, un membre de notre équipe de coordination vous téléphonera afin de s'assurer que l'absence est bel et bien prévue.

Plusieurs options vous sont offertes pour signaler l'absence de votre enfant :

Option 1 : Signaler l'absence au moniteur ou au coordonnateur

Vous pouvez signaler verbalement l'absence de votre enfant à notre personnel dans les situations où vous décidez, par exemple, de garder votre enfant à la maison l'après-midi. Pour toute autre absence prévisible ou à long terme, veuillez, s'il vous plaît, nous écrire.

Option 2 : Signaler l'absence par la page Facebook du camp de jour

Vous pouvez signaler l'absence de votre enfant en écrivant à la page Facebook du camp de jour de Donnacona, en précisant :

- **LE NOM COMPLET DE VOTRE ENFANT;**
- **L'ANNÉE DU GROUPE DE VOTRE ENFANT;**
- **LE NOM DU MONITEUR DE VOTRE ENFANT**

Option 3 : Signaler l'absence par le courriel du camp de jour

Vous pouvez également signaler l'absence de votre enfant au courriel campdejour@villededonnacona.com en précisant :

- **LE NOM COMPLET DE VOTRE ENFANT;**
- **L'ANNÉE DU GROUPE DE VOTRE ENFANT;**
- **LE NOM DU MONITEUR DE VOTRE ENFANT**

Service de garde

Le service de garde est offert au coût de **15 \$ par semaine**, de **7 h à 9 h** et de **16 h à 18 h**. Seules les personnes inscrites sur la fiche de l'enfant, remise lors de l'inscription, seront autorisées à venir chercher votre enfant. Le service de garde se déroulera à l'aréna, dans le gymnase de l'aréna lors des jours de pluie et sur le terrain du parc accueil lors du beau temps. Vous devez donc toujours vous présenter dans le stationnement de gravelle sur le côté de l'aréna. Pour ce qui est du **service de garde du midi**, il est offert **gratuitement**. Vous devez fournir un repas à votre enfant et lui **fournir les ustensiles nécessaires** puisqu'aucun prêt ne sera effectué.

Si une tierce personne doit venir chercher votre enfant et que celle-ci ne figure pas sur la liste d'autorisation, nous vous demandons de nous en aviser à l'avance. Également, si votre enfant **est autorisé à quitter seul pour un certain temps**, veuillez nous écrire une autorisation de départ sur laquelle vous indiquez le **nom complet** de votre enfant, le **nom de son moniteur**, **l'heure souhaitée du départ** ainsi que la **durée pour laquelle l'autorisation de partir seul est en vigueur**.

Prenez note que pour le service de garde du matin, si votre enfant arrive avant 7h, nous ne sommes pas responsables de ce dernier avant le début du service de garde. De plus, pour le service de garde du soir, si vous venez chercher votre enfant plus tard que 18h, il y aura des frais de 5\$/enfant à chaque tranche de 15 minutes facturée le soir même (argent comptant).

Fonctionnement

À l'arrivée

Nous utilisons le fonctionnement du service à l'auto. Alors, il y aura un responsable présent à l'extérieur pour accueillir votre enfant. Si la température le permet, le service de garde se déroulera à l'extérieur au parc accueil. Sinon, elle se déroulera à l'intérieur dans le gymnase de l'aréna ou la patinoire. Peu importe la température, il y aura un responsable présent à l'extérieur.

Pour donner la présence de votre enfant, vous n'aurez qu'à vous avancer en voiture devant la table de présence, mentionner le **nom de votre enfant** ainsi que le **nom de son groupe**. Une fois que le responsable aura pris sa présence, il vous invitera à vous stationner dans le stationnement d'attente prévu à cet effet. À ce moment, vous pourrez laisser votre enfant sortir. Un moniteur sera présent pour accompagner votre enfant au service de garde. **Soyez vigilants** dans le stationnement. Il est aussi possible de vous stationner plus loin et de venir porter votre enfant à pied.

Au départ

Avant le début du service de garde du soir, il est important de laisser une allée libre afin de permettre aux enfants d'aller rejoindre leurs parents en toute sécurité. En effet, les enfants seront rassemblés avec leur groupe à l'extérieur. Ensuite, le service à l'auto sera également mis en place pour contrôler les départs des enfants lors du service de garde du soir. Ainsi, un responsable sera présent à l'extérieur afin de vous accueillir. Vous n'aurez qu'à vous avancer en voiture devant la table de présence, mentionner le **nom de votre enfant**, le **nom du groupe** ainsi que **votre nom** afin que le responsable vérifie si vous êtes sur la liste d'autorisations de départ. Ensuite, le responsable vous invitera à vous stationner dans le stationnement d'attente prévu à cet effet.

Groupes

Cet été, le camp de jour sera d'une durée de 8 semaines, soit du lundi 22 juin au vendredi 14 août.

Il est important de noter que lors de la dernière journée du camp de jour, soit **le vendredi 14 août, il n'y aura pas de service de garde**. Vous devez donc venir chercher votre enfant à **16h**.

Journée typique

7h à 9h	Service de garde (payant)
9h à 9h30	Prise de présences et rassemblement
9h40 à 10h30	Jeux ou activités en groupe
10h30 à 10h45	Collation
10h45 à 11h50	Jeux ou activités en groupe
12h à 13h	Dîner
13h à 13h30	Prise de présences et rassemblement
13h40 à 14h30	Jeux ou activités en groupe
14h30 à 14h45	Collation
14h45 à 15h50	Jeux ou activités en groupe
16h à 18h	Service de garde (payant)

Vous pouvez constater dans l'horaire que le service de garde débute à **7 h** le matin. Veuillez noter que si vous laissez vos enfants devant la porte du service de garde avant 7 h, aucune surveillance ne sera effectuée par notre équipe. Ils seront pris en charge seulement à compter de 7 h, comme indiqué.

Prenez également note que pour chaque tranche de **15 minutes dépassant 18h, des frais de 5\$/enfant seront facturés**. Seulement l'argent comptant, le soir même, sera accepté. Nous serons très stricts sur le respect des heures.

Sorties

Cet été, nous avons la chance de faire quelques sorties. Il est important de savoir que si votre enfant ne veut pas participer à la sortie, il ne peut pas se présenter au camp de jour puisque son moniteur ainsi que son groupe seront partis.

Il est primordial d'être ponctuel lors des jours de sortie afin de pouvoir partir à l'heure. Si vous prévoyez que votre enfant ne se présente pas à la sortie, veuillez-nous en aviser afin qu'on ne l'attende pas avant de partir. Si votre enfant arrive en retard lors d'une journée de sortie et que les autobus sont partis, vous serez dans l'obligation de ramener votre enfant à la maison.

Groupes	Date	Activité	Adresse	Heure de départ	Heure d'arrivée
Maternelles, 1 ^{re} et 2 ^e années, Aide-moniteur 360	7 juillet	Miller Zoo	20, route Hurley Frampton, Québec G0R 1M0	9h	16h30
3 ^e , 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e années, Aide-moniteur 360 Maternelles 4 ans	8 juillet	Miller Zoo	20, route Hurley Frampton, Québec G0R 1M0	9h	16h30
Maternelles, 1 ^{re} et 2 ^e années, Aide-moniteur 360	21 juillet	Bora parc	2280, boul. Valcartier Saint-Gabriel-de- Valcartier, Québec G0A 4S0	9h30	16h30
3 ^e , 4 ^e , 5 ^e et 6 ^e années	22 juillet	Bora parc	2280, boul. Valcartier Saint-Gabriel-de- Valcartier, Québec G0A 4S0	9h30	16h30

Pour les semaines où il n'y a pas de sortie prévue au calendrier, les enfants auront la chance de vivre des activités spéciales sur le terrain du camp de jour. Certains organismes se déplaceront sur notre site afin de faire vivre des moments hors du commun aux enfants. Vous trouverez le calendrier des activités plus bas.

Piscine

Cet été, le camp de jour aura encore la chance d'avoir des périodes à la piscine du centre aquatique du complexe Promutuel-assurance. Chaque groupe aura une à deux périodes par semaine durant lesquelles il pourra profiter d'une période de jeux libres ou suivre des activités qui sont organisées par les sauveteurs. Cette activité nécessite **un maillot de bain et une serviette de plage**. Il est possible pour votre enfant d'apporter des lunettes de natation s'il le désire. Il faudra donc que votre enfant ait **en tout temps** ce matériel dans son sac puisque ce ne sont pas toujours les mêmes plages horaires à chaque semaine.

À la première visite à la piscine, les sauveteurs feront faire un test de nage à tous les enfants afin de déterminer s'ils doivent porter une veste de flottaison individuelle. Si le sauveteur juge que votre enfant doit porter une veste, il devra obligatoirement la porter pour pouvoir se baigner.

Nous avons un nouveau système de casque de bain depuis l'été 2023. Nous avons fait l'achat de casque de bain pour le camp. Les enfants ayant besoin d'une veste de flottaison auront un casque de bain d'une certaine couleur et ceux qui auront réussi le test de nage auront un casque de bain d'une autre couleur. Les casques de bain seront lavés après chaque utilisation.

Règlements :

- Le maillot de bain est obligatoire (pas de gilet en coton dans l'eau, il faut un chandail d'eau)
- Interdiction de courir autour de la piscine
- Interdiction de marcher sur les murets de la piscine
- Interdiction de bousculer
- Plongeon :
 - o 1 à la fois sur les tremplins, attendre en bas de l'échelle si quelqu'un se trouve déjà sur le tremplin
 - o Tous les sauts avant sont acceptés (sauf exception si le sauveteur juge que ce n'est pas sécuritaire), les sauts arrière sont interdits (*back flip, saut par en arrière*)
- Interdiction de manger sur le bord de la piscine
- Respect du matériel fourni (le matériel sera fourni par les sauveteurs. Si le matériel se trouve autour de la piscine, cela signifie qu'il est disponible pour l'utilisation. Demander au sauveteur si vous voulez du matériel précis, il jugera s'il peut vous le fournir.
- Les jeux un par-dessus l'autre, par exemple: « combat de coqs » sont interdits

**Les sauveteurs sont responsables de la piscine. Ils détiennent donc le droit de modifier des règlements selon leur jugement. Tout n'est pas cité dans les règles nommées plus haut. **

Calendrier des activités spéciales

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Semaine 1	22 juin	23 juin Jeux gonflables	24 juin Féried	25 juin Jeudi costuméd: Québec	26 juin
Semaine 2 Défi Tchint-tchin	29 juin Parc des berges (Section 3-4)	30 juin Parc des berges (Section 1-2 + mat 4)	1 ^{er} juillet Féried	2 juillet Jeudi costuméd: Sport	3 juillet La fuite d'Astro-Banane
Semaine 3	6 juillet	7 juillet Miller Zoo (Section 1-2)	8 juillet Miller Zoo (Section 3-4 + mat 4)	9 juillet Jeudi costuméd: Safari	10 juillet Propulsion orbitale
Semaine 4	13 juillet	14 juillet Jeux Inter-camps	15 juillet	16 juillet Jeudi costuméd: Super-héros	17 juillet Le tournoi des gestrals
Semaine 5 Défi Chefs en action	20 juillet	21 juillet Bora-Parc (Section 1-2)	22 juillet Bora-Parc (Section 3-4)	23 juillet Jeudi costuméd: Métier	24 juillet La noix sacrée
Semaine 6 Caserne des pompiers	27 juillet	28 juillet Dodo au camp : Section 3	29 juillet Dodo au camp : Section 4	30 juillet Jeudi costuméd: Halloween des campeurs	31 juillet Océd
Semaine 7	3 août	4 août Activité Embarquez! (Section 1-2)	5 août Activité Embarquez! (Section 3-4)	6 août Jeudi costuméd: Démontre ta section	7 août La forteresse solaire
Semaine 8 Quilles	10 août	11 août	12 août	13 août Jeudi costuméd: Fluo	14 août Spectacle de fin d'été *Dernière journée de camp

Protocole disciplinaire

1. **Premier comportement** jugé comme étant inacceptable au camp de jour * :
Avertissement verbal effectué par le moniteur ou l'accompagnateur et le coordonnateur associé.
2. **2^e comportement** jugé comme étant inacceptable au camp de jour :
Avertissement verbal effectué par le moniteur ou l'accompagnateur et le coordonnateur associé. Appel téléphonique avec le(s) parent(s) ou tuteur(s) et mise en garde d'une suspension.
3. **3^e comportement** jugé comme étant inacceptable au camp de jour :
Avertissement verbal effectué par le moniteur ou l'accompagnateur et le coordonnateur associé. Ce dernier organise une rencontre avec la coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire ainsi que le(s) parent(s) ou tuteur(s). Une suspension est appliquée d'une durée de 2 à 5 jours selon la gravité de la situation.
4. **4^e comportement** jugé comme étant inacceptable au camp de jour :
Renvoi définitif pour le reste de l'été.

* Un comportement est jugé comme étant inacceptable lorsqu'il s'agit d'acte de violence, d'intimidation, de bris de matériel volontaire ou tout acte qui met en doute la sécurité d'un membre du camp de jour.

Politique d'exclusion

Afin d'assurer la santé, la sécurité et le bien-être de tous les participants du Camp de jour, nous devons de mettre en place et d'appliquer des mesures en cas de maladies ou de comportements perturbateurs.

Critères d'exclusion :

- Il est incapable de participer aux activités du groupe sans un effort inhabituel.
- Il a des symptômes pouvant suggérer une maladie grave;
 - Atteinte de l'état générale,
 - Pâleur,
 - Irritabilité,
 - Pleurs persistants,
 - Difficulté à respirer,
 - Signes de déshydratation ou convulsions,
- Il présente une éruption cutanée avec une fièvre ou atteinte de l'état général.
- Il a vomi 2 fois ou plus dans les 24 dernières heures.
- Il a de la diarrhée ET
 - Il est incontinent,
 - Ses selles contiennent du sang ou du mucus,
 - Il fait de la fièvre,

- Il a des lésions cutanées avec écoulement purulent qui ne peuvent être couvertes avec un pansement imperméable.
- **Le moniteur ou la monitrice est dans l'impossibilité de s'occuper de l'enfant sans compromettre le bien-être des autres enfants du groupe**

D'ailleurs, les politiques d'exclusion sont analysées et suggérées par le ministère de la famille.

Dans l'éventualité où un enfant doit être renvoyé chez lui, il pourra réintégrer le camp de jour lorsque son état lui permettra de participer aux activités.

Tremplin santé

Tremplin santé est un programme auquel le camp de jour de Donnacona adhère. Ce programme prône les saines habitudes de vie, tant pour l'alimentation que pour l'activité physique.



C'est donc avec plaisir que nous avons intégré quelques petits changements à notre fonctionnement habituel, pour être en mesure d'atteindre les objectifs du programme Tremplin santé. Un de ces objectifs est d'amener les jeunes à bouger davantage, il y aura donc 30 à 60 minutes d'activités physiques modérées à intenses et obligatoires dans les programmations hebdomadaires des animateurs. Évidemment, l'âge des jeunes sera pris en considération. L'autre principal objectif est la saine alimentation, c'est pourquoi les habitudes adoptées à l'école le seront également au camp de jour. Nous vous suggérons donc de donner à votre enfant des collations qui lui permettront de maintenir son énergie tout au long de la journée.

Cet été, nous participerons à deux défis prônant les saines habitudes de vie. Nous participerons au défi Tchou-Tchou qui encourage les jeunes à bien s'hydrater. Nous participerons aussi au défi chefs en action qui consiste à cuisiner une collation bonne pour la santé.

Idées de collations santé

Légumes et fruits

- Fruits frais (pomme, raisins, poire, pêche, framboises, fraises, etc.)
- Fruits en conserve dans du jus (ex. : salade de fruits)
- Compote de fruits non sucrée
- Jus de fruits
- Légumes frais (crudités), peuvent être accompagnés d'une trempette.
- Jus de légumes
- Fruits séchés

Laits et substituts

- Lait nature ou aromatisé
- Boisson de soya nature ou aromatisée enrichie de calcium et de vitamine D
- Fromage en cube (mozzarella, cheddar ou autre)
- Ficello, Babybel ou autre fromage du genre
- Yogourt
- Yogourt en tube (truc pour qu'il reste froid : faites-le congeler au préalable)
- Yogourt à boire style Yop
- Smoothie

Produits céréaliers (voir critères)

- Barre tendre, barre de céréales
- Muffin aux fruits ou aux légumes (banane, canneberges, carottes, courges)
- Pain aux fruits ou aux légumes (banane, canneberges, carottes, courges)
- Mélange de céréales style *granola*, avec fruits et yogourt
- Craquelins
- Galettes de riz

Substitut de la viande

- Humus avec crudités/craquelins

Critères pour les produits commerciaux

Consultez le tableau de la valeur nutritive apparaissant sur l'emballage et privilégiez les produits répondant aux critères suivants ou du moins, en majorité:

Barres de céréales (1 barre)

- Moins de 10 g de sucre
- Moins de 5 g de lipides
- Moins de 1 g de gras saturés et trans
- Plus de 2 g de fibres

Muffins de type maison (environ 100 grammes)

- Moins de 10 g de sucre
- Moins de 5 g de lipides
- Moins de 2 g de gras saturés et trans
- Plus de 2 g de fibres

Craquelins (environ 20 à 30 grammes)

- Moins de 3 g de lipides
- Moins de 2 g de gras saturés et trans
- Moins de 300 mg de sodium
- Plus de 2 g de fibres

Céréales (environ 30 grammes)

- Moins de 5 g de sucre pour une céréale sans fruits
- Moins de 10 g de sucre pour une céréale avec des fruits
- Moins de 4 g de lipides
- Moins de 1 g de gras saturés et trans
- Plus de 3 g de fibres

Coordonnées

Pour nous joindre, composez le **418 285-3284**.

Pour modification, ajout ou question sur vos inscriptions de camp de jour	Poste #0
Coordonnatrice des loisirs et de la vie communautaire	Poste #202
Direction du service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire	Poste #225
Courriel : campdejour@villededonnacona.com	
Facebook : https://www.facebook.com/campdejourdonnacona	